

Assemblée des délégués des 3 et 4 novembre 2014 à Berne

Budget 2015

Propositions

L'Assemblée des délégués approuve le budget 2015, qui prévoit

1. un excédent de charges budgété à 29'566 francs et
2. des contributions des membres de 6'063'102 de francs.

Berne, le 10 septembre 2014

Fédération des Églises protestantes de Suisse

Le Conseil

Le président

Gottfried Locher

Le directeur du Secrétariat

Philippe Woodtli

1. Remarques générales

Comme l'année dernière, le budget s'oriente selon la norme comptable GAAP RPC 21. Il contient le compte d'exploitation et le tableau des variations du capital. Il est complété par la présentation du compte d'exploitation selon nature comptable.

Pour une meilleure lisibilité, les montants sont libellés en milliers de francs suisses (KCHF).

Le budget des contributions des Eglises membres, à hauteur de 6'063 KCHF, est inchangé par rapport aux années précédentes.

Les charges directes pour les projets sont regroupées par objectifs de législature et présentées à la p. 6. Le jubilé de la Réforme restera le plus important projet spécifique en 2015 aussi. Le Conseil a par ailleurs légèrement réorienté les priorités de son travail par rapport à l'an dernier, l'accent portant désormais sur « l'œcuménisme protestant », la « présence protestante » et la « vigilance protestante ». Le montant des divers budgets concernés s'en trouve affecté.

En 2011, le Conseil avait défini les objectifs pour la législature 2011-2014. De nouveaux objectifs seront établis pour celle de 2015 à 2018. Le budget mise sur la continuité en supposant que les six mots d'ordre « ... protestant » seront maintenus.

Le budget prévoit un excédent de charges à hauteur de 30 KCHF. Le Conseil estime qu'une diminution de la fortune de ce montant est supportable, d'autant plus que les années précédentes, le capital de l'organisation avait augmenté de 420 KCHF. Le présent budget fait état des moyens nécessaires pour permettre à la FEPS d'accomplir ses tâches.

Frais de personnel

Les frais de personnel comprennent les traitements des collaborateurs et collaboratrices du secrétariat, y compris les charges sociales, les indemnités du Conseil et les frais des commissions et groupes de travail. Dans la présentation selon nature comptable, les charges du secrétariat général de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH) sont présentées comme frais de personnel. Selon GAAP RPC 21 les frais figurent dans les comptes à la rubrique 'Autres résultats'.

Le secrétariat présente un effectif de 33 collaboratrices et collaborateurs avec un taux d'occupation total de 25,6 équivalents temps plein. Parmi eux, 11 personnes pour 7,5 équivalents plein temps sont affectées à la structure et aux domaines administratifs.

Le temps de travail a été évalué sur la base d'une rémunération horaire moyenne de CHF 78,50 (charges sociales incluses).

Comme l'année précédente, aucune compensation de l'inflation ou augmentation générale des salaires n'est prévue pour l'année 2015. En revanche, il est prévu d'adapter les salaires en fonction de l'ancienneté.

Investissements et amortissements

En 2013, l'infrastructure informatique (serveurs et postes de travail), a été remplacée entièrement. Cet investissement a été globalement amorti sur deux ans, 2013 et 2014, par des montants de 75 KCHF par année.

L'immeuble du Sulgenauweg 26 a été modernisé de fond en comble dans les années 2008/09 pour un total de 1'383 KCHF. De ce montant, 1'008 KCHF ont été prélevés sur les fonds pour l'immeuble (RS immeuble) et John Jeffries. 375 KCHF ont été activés et amortis au cours des années consécutives. L'amortissement sera achevé en 2015 par une dernière tranche de 3 KCHF.

Selon GAAP RPC 21, l'immeuble doit être présenté à sa juste valeur (*fair value*). L'immeuble a été réévalué en 2010 et sa valeur estimée à 3'980 KCHF. Cette valeur a été comptabilisée dans la réserve de réévaluation de l'immeuble.

Rendement interne

Le rendement interne des fonds est décidé par l'Assemblée des délégués dans le cadre de l'approbation du budget et des comptes. Afin de décharger les comptes 2015 et comme dans les années précédentes, il a été renoncé à servir un intérêt (comptes 2008 : 37 KCHF).

Budget selon nature comptable

En complément de la présentation selon GAAP RPC 21, le budget est également présenté selon nature comptable à la p. 12.

Contributions des membres

Le règlement refondu concernant la clé de répartition des contributions ayant été rejeté par l'Assemblée des délégués à l'été 2014, le règlement dans la version de 2011 continue d'être applicable.

En vertu de l'art. 4 du règlement concernant la clé de répartition des contributions, le nombre des membres aurait dû être recensé à nouveau pour le budget 2014. Dans l'hypothèse qu'une nouvelle clé de répartition entrerait en vigueur dès 2015, on y avait alors renoncé. L'indice des ressources avait lui aussi été appliqué sans changement.

Pour établir le budget 2015, le nombre des membres a maintenant été actualisé et la plausibilité des données vérifiée par rapport aux chiffres de l'Office fédéral de la statistique. Dans trois cas, l'effectif des membres a été corrigé de concert avec les Eglises concernées. Pour l'indice des ressources, la valeur de 2014 a été reprise.

Lors de la détermination des corrections manuelles, il a été tenu compte des problèmes financiers de l'Eglise protestante de Genève, de l'Eglise réformée évangélique du canton de Neuchâtel et de la Chiesa evangelica riformata nel Ticino. La correction manuelle a été définie de manière à réduire les contributions de ces Eglises d'environ 20% en comparaison avec l'année 2011. Pour les autres Eglises, l'augmentation a été définie de manière à ne pas dépasser 5% au maximum de la valeur de l'année précédente.

2. Compte d'exploitation

	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	KCHF	%	KCHF	%	KCHF	%
Produits						
Contributions des membres	6'063	75.1	6'063	77.8	6'063	72.3
Autres contributions (aux projets)	620	7.7	290	3.7	593	7.1
Sommes cibles pour transmission	981	12.2	981	12.6	1'100	13.1
Collectes pour fonds	355	4.4	388	5.0	439	5.2
Total produits internes	8'019		7'722		8'195	
Produits de prestations fournies	54	0.7	70	0.9	189	2.3
Produits de fonds publics	0	0.0	0	0.0	0	0.0
Total produits	8'073	100.0	7'792	100.0	8'384	100.0
Charges d'exploitation						
Charges directes de projets						
Frais de personnel	-2'342	28.4	-2'339	29.3	-2'320	27.7
Frais de voyage et de représentation	-67	0.8	-107	1.3	-71	0.8
Frais généraux	-2'057	25.0	-1'821	22.8	-2'293	27.3
Transmission des sommes cibles	-981	11.9	-981	12.3	-1'100	13.1
Transmission d'autres contributions	-350	4.3	-220	2.8	-220	2.6
Total charges directes de projets	-5'797	70.4	-5'468	68.5	-6'004	71.6
Structures et frais administratifs						
Frais de personnel	-1'684	20.4	-1'813	22.7	-1'751	20.9
Frais de voyage et de représentation	-123	1.5	-104	1.3	-88	1.0
Frais généraux	-499	6.1	-365	4.6	-331	3.9
Frais d'entretien	-129	1.6	-98	1.2	-80	1.0
Amortissements	-3	0.0	-135	1.7	-135	1.6
Total structures et frais administratifs	-2'438	29.6	-2'515	31.5	-2'385	28.4
Total charges d'exploitation	-8'235		-7'983		-8'389	
Résultat intermédiaire 1	-162		-191		-5	
Résultat financier						
Produits financiers	50		50		286	
Charges financières	-25		-20		-24	
Total résultat financier	25		30		262	
Autres résultats						
Produits sans rapport avec l'organisation	70		70		72	
Charges sans rapport avec l'organisation	-70		-70		-72	
Total autres résultats	0		0		0	
Résultat intermédiaire 2	-137		-161		257	
Résultat annuel sans résultat des fonds						
Résultat des fonds						
Fonds affectés						
Attribution	-705		-608		-697	
Utilisation	757		635		647	
Fonds libres						
Attribution	-80		-25		-283	
Utilisation	135		100		100	
Total résultat des fonds	107		102		-233	
Résultat annuel 1	-30		-59		24	
Attributions						
Attribution (-)/utilisation (+) capital de l'organisation	30		59		-24	
Résultat annuel 2	0		0		0	

Explications relatives au compte d'exploitation

Contributions des membres

La part la plus importante des produits – soit 75% – de la FEPS provient des contributions ordinaires des Eglises membres. Les contributions budgétées sont inchangées depuis 2012, elles s'établissent à 6'063 KCHF.

Autres contributions

Les autres contributions englobent les contributions extraordinaires des Eglises membres selon l'art. 17 de la Constitution et les fonds de tiers. Des contributions extraordinaires des Eglises membres ont été budgétées pour l'aumônerie dans les CEP (350 KCHF) et pour le jubilé de la Réforme (100 KCHF).

Les fonds de tiers servent à financer une étude sur le rôle humanitaire de la Suisse pendant le génocide arménien (150 KCHF).

Jusqu'en 2014, Pain pour le prochain avait versé une contribution de 60 KCHF pour le travail dans le domaine de l'éthique sociale. Cette contribution disparaît dès 2015 ; elle est remplacée par des fonds de tiers pour des projets dans le domaine de la politique de développement (20 KCHF).

Sommes cibles destinées à être transmises

Parmi les sommes cibles figurent la contribution sociale aux organisations missionnaires (921 KCHF) et la collecte pour l'Institut œcuménique de Bossey (60 KCHF).

Collectes pour fonds spécifiques

Des fonds sont collectés pour le Fonds des Eglises suisses à l'étranger (220 KCHF), le Fonds pour le travail des femmes (100 KCHF) et le Fonds Droits de l'Homme (35 KCHF).

Produits pour des prestations fournies

Sous les produits pour des prestations fournies sont regroupées les contributions des participants aux conférences et à l'AD, l'indemnité pour la gestion de la Fondation de Solidarité des pasteurs, ainsi que les recettes tirées de publications et des honoraires pour exposés.

Charges directes de projets

Elles sont présentées par le menu dans le compte des charges directes de projets à la p.6.

Transmission d'autres contributions

Contributions des Eglises membres selon art. 17 de la Constitution pour l'aumônerie dans les CEP.

Structures et frais administratifs

Pour les détails, voir le compte des structures et frais administratifs à la page 9.

Résultat financier

Le résultat financier englobe le rendement attendu des obligations et les charges pour la gestion de la fortune. Les variations éventuelles des cours et les rendements des actions ne sont pas budgétés.

Produits/charges sans rapport avec l'organisation

La secrétaire générale de la Communauté de travail des Eglises chrétiennes en Suisse (CTEC-CH) a été engagée par la FEPS. Les charges nous sont remboursées à 100%.

Fonds affectés

Un fonds est affecté si les donateurs en ont clairement fixé l'objectif, respectivement ont effectué un don en spécifiant son affectation.

Parmi les fonds affectés figurent le Fonds des Eglises suisses à l'étranger, le Fonds pour le travail des femmes, le Fonds Droits de l'Homme et le Fonds pour l'aumônerie dans les centres d'enregistrement.

Fonds libres

Les fonds libres sont également attribués à un objectif qui peut toutefois être modifié par l'organe compétent de la FEPS (Conseil ou assemblée des délégués) sans que les prérogatives de tiers n'en soient affectées.

Dans ces fonds libres figurent le Fonds pour la prévoyance vieillesse, le Fonds Huldrich Zwyngli, le Fonds pour les manifestations internationales, le Fonds Publications/Documentations et le Fonds de solidarité.

Le tableau des variations du capital à la page 10 présente le détail des variations du capital.

3. Charges directes de projets

Projets	Budget 15	Budget 14
L'enracinement protestant	545	435
Préparation du jubilé de la Réforme	545	400
Livre de la foi protestante		35
La communauté protestante	1'115	1'337
Cohésion des Eglises	217.00	305
Présence locale	105.00	173
Révision de la constitution	91.00	154
CESE - contributions transmises	213.00	222
Fonds Travail des femmes - contributions transmises	95.00	95
Droits d'auteurs	394.00	388
L'inspiration protestante	634	667
Prix suisse de la prédication	3	62
Messages à l'occasion de fêtes religieuses	30	54
Travail liturgique	24	11
Relations publiques de la FEPS	577	540
L'œcuménisme protestant	712	631
Œcuménisme en Suisse	74	60
Commission Eglise et société (CEE/KEK)	101	112
Conseil œcuménique des Eglises (COE)	152	148
Communion mondiale d'Eglises réformées (CMER)	62	115
Communauté des Eglises protest. en Europe (CEPE)	100	55
Œcuménisme international, autres	163	81
Bossey - sommes cibles transmises	60	60
La présence protestante	718	631
Eglise et politique	179	156
Eglise et économie	34	56
Eglise et société	217	210
Eglise et science	210	137
Dialogue interreligieux	78	72
La vigilance protestante	1'769	1'445
Engagement pour les droits de l'Homme et la dignité	86	135
Fonds Droits de l'Homme - contributions transmises	39	41
Politique des étrangers et d'asile	82	93
Aumônerie CEP	435	255
Contributions pour la mission - sommes cibles transmises	921	921
Année de commémoration du génocide arménien	206	
Frais généraux des projet / non encore attribués	304	322
Total projets	5'797	5'468

Explications au sujet des charges directes de projets

Dans le budget 2015, divers projets ont été réaffectés à d'autres objectifs de législature plus aptes à refléter leur contenu. C'est ainsi que le travail de relations publiques de la FEPS apparaît désormais sous « L'inspiration protestante ». Certains projets sont en outre présentés de manière plus détaillée (p.ex. l'œcuménisme international).

L'enracinement protestant

Préparation du jubilé de la Réforme

Ont été intégrés dans le budget les projets 1; 2; 4; 5, ainsi que 7-12, conformément au document soumis à l'AD et consacré aux 500 ans de la Réforme.

La communauté protestante

La cohésion des Eglises

Des dépenses récurrentes sont occasionnées par la CPE et par la Conférence Diaconie et Femmes. D'autres projets s'inscrivent dans le cadre des projets consécutifs à la motion Diaconie et au projet de mutualisation de la communication de l'Eglise en Suisse.

Présence locale

En font partie les interventions dans les paroisses et la publication d'un manuel consacré au secret de fonction des ministres.

Droits d'auteur

Redevances versées pour les droits d'auteur à Suisa (musique), Pro Litteris (textes), Swissimage (images) et VG Musikedition (copies pour les services religieux), ainsi que dépenses d'assistance juridique versés à la Fédération des utilisateurs de droits d'auteur et voisins (DUN) que la FEPS verse pour ses membres. A cela s'ajoutent des frais de personnel (10 KCHF).

L'inspiration protestante

Prix suisse de prédication

Il n'est pas prévu d'organiser une nouvelle édition du Prix de la prédication en 2015, les modestes dépenses budgétées concernent uniquement les préparatifs pour l'édition 2016.

Travail de relations publiques de la FEPS

Sous ce poste sont budgétés les coûts pour le bulletin, le site internet et les autres outils de la FEPS pour le travail de relations publiques. Le site internet de la FEPS sera réaménagé en 2015.

L'œcuménisme protestant

Le Conseil a fait des relations internationales une de ses priorités pour 2015. Des fonds seront désormais affectés à des projets de coopération avec des organisations œcuméniques internationales (œcuménisme international, autres) dans le cadre de l'application de la stratégie révisée. Le travail international et œcuménique de la FEPS s'en trouvera renforcé.

Œcuménisme en Suisse

En plus des contributions à la CTEC (35 KCHF), ce poste comprend aussi des frais de personnel pour la collaboration avec la CES, la CTEC, la CDPC et pour les rencontres de délégations des Eglises libres (33 KCHF au total), de même que des frais de matériel (6 KCHF). L'an dernier, les rencontres de délégations des Eglises libres avaient été présentées sous le poste « autres », à la rubrique « Œcuménisme international ».

CEE/KEK

Contributions (80 KCHF) et frais de personnel et de matériel (21 KCHF).

COE

Contributions (130 KCHF) et frais de personnel et de matériel (22 KCHF).

CMER

Contributions (50 KCHF) et frais de personnel et de matériel (12 KCHF).

CEPE

Les contributions ordinaires à la CEPE sont relevées de 25 KCHF à 40 KCHF. Le budget prévoit en outre des frais de personnel de 50 KCHF.

Œcuménisme international, autres

A ce poste sont budgétées les frais de personnel et matériels pour la mise en application de la stratégie de la FEPS relative aux relations internationales et pour d'autres relations œcuméniques bilatérales.

La présence protestante

Eglise et politique

Ce poste englobe les frais de personnel et matériels imputables aux relations avec les autorités fédérales (67 KCHF), les réponses aux consultations et les prises de positions lors de votations (89 KCHF) et la participation à des commissions extra-parlementaires.

Eglise et économie

Ces frais de personnel et matériels concernent le dialogue avec des acteurs de l'économie.

Eglise et société

Sous ce poste sont rassemblées les frais de personnel et matériels relatives aux travaux portant sur des thèmes sociétaux actuels.

Eglise et science

Ce poste fait état des frais de personnel et matériels budgétés pour l'ITE (120 KCHF), ainsi que des frais de personnel (90 KCHF) liés aux exposés scientifiques, articles et mandats d'enseignement. Un cycle de cours est projeté à la Faculté de théologie à Berne en 2015 consacré à l'année liturgique et des préparatifs auront lieu en vue du jubilé 2016 de la «Confessio Helvetica posterior», qui représente également une priorité du Conseil.

Dialogue interreligieux: SCR / FSCI / CDPJ

En plus de la contribution au Conseil des religions (SCR) (25 KCHF), ce poste englobe les frais de personnel et matériels pour la collaboration avec le SCR et la Fédération suisse des communautés israélites (FSCI), pour la Commission de dialogue entre juifs et protestants (CDPJ) et pour le thème des chrétiens discriminés.

La vigilance protestante

La contribution supplémentaire à l'aumônerie dans les CEP et une étude sur le génocide arménien, financée par les fonds de tiers, expliquent la hausse des charges pour cet objectif de législature.

Droits de l'Homme et dignité humaine

C'est ici que sont budgétés les frais de personnel et matériels pour les travaux ayant trait aux thèmes des soins palliatifs et du début et de la fin de vie. En 2014, les charges pour une étude de fonds sur le débat bioéthique avaient grevé ce poste qui s'en trouve allégé en 2015.

Politique des étrangers et d'asile

Sous ce poste sont budgétées les contributions transmises à l'aumônerie dans les CEP (350 KCHF), ainsi que les frais de personnel et matériels pour le travail dans le domaine de la politique des étrangers et d'asile et pour les tâches de coordination de l'aumônerie dans les CEP.

Commémoration du génocide arménien

La Suisse a joué un rôle important pendant le génocide arménien. Une étude est projetée pour l'année de commémoration 2015 qui doit mettre en lumière le rôle humanitaire de la Suisse pendant et après le génocide arménien. Cette étude sera financée par des fonds tiers à hauteur de 150 KCHF.

Charges générales de projets et fonds pour projets non encore attribués

10% du temps de travail disponible des collaborateurs constituent la réserve de planification, ce qui permet de faire face à un éventuel surcroît de travail et d'assumer des tâches imprévues. Enfin, des charges telles que les frais de copies, de port, etc., ne sont pas ventilés dans les différents projets, mais comptabilisés à titre de charges générales de projets (54 KCHF).

4. Structures et frais administratifs

	Budget 15	Budget 14
Assemblée des délégués	115	126
Conseil	779	773
Services centraux		
Services centraux	1'016	1'009
Infrastructure	254	287
Immeuble	132	158
Total Services centraux	1'402	1'454
Bibliothèque	27	49
Frais administratifs des départements	115	113
Total	2'438	2'515

Explications relatives aux charges de structures et frais d'administration

Assemblée des délégués

La discussion au sujet de la révision de la Constitution a nécessité une journée supplémentaire d'assemblée en 2014. Le budget pour 2015 baisse en conséquence.

Conseil

Traitement du président du Conseil et des membres exerçant leur fonction à titre accessoire, assistance personnelle du président du Conseil, frais, voyages à l'étranger, crédit à disposition du Conseil. L'assistant personnel du président du Conseil est engagé par l'Université de Genève, ce qui a pour effet un transfert de frais de personnel aux frais généraux en comparaison avec l'an dernier.

Services centraux

Près de 95% des charges vont au compte des frais de personnel pour la direction, les finances, l'accueil et l'informatique.

Infrastructure

Charges pour l'informatique (80 KCHF), la formation continue, le recrutement de personnel, l'archivage, etc. Une livraison aux archives fédérales des dossiers de la FEPS pour les années 1990 à 2000 est projetée en 2015 (40 KCHF).

Immeuble

99 KCHF sont prévus pour les frais généraux. A partir de 2015, les fenêtres devront être remplacées dans l'immeuble au Sulgenauweg 26 (30 KCHF). Les travaux effectués en 2008/09 seront définitivement amortis par un montant résiduel de 3 KCHF.

Frais diverses pour l'administration dans les départements

Rapports, y compris le rapport d'activité, Commission du personnel, travaux de traduction, frais administratifs généraux des divers départements.

5. Tableau des variations du capital

Le tableau des variations du capital montre les variations des fonds propres et des fonds de tiers. Il y est fait abstraction des dettes à court terme.

Comptes	Existant initial 1.1.2015	Produits internes	Dotation externe	Transferts de fonds internes	Utilisation externe	Existant final 31.12.2015
Fonds affectés						
Fonds travail des femmes	202		100		-100	202
Fonds droits de l'Homme	114		35		-41	108
Fonds Eglises suisses à l'étranger	598		220		-266	552
Fonds Aumônerie dans les centres d'enregistrement	44		350		-350	44
Capital des fonds (fonds affectés)	958		705		-757	906
Réserves de réévaluation						
Réserve de réévaluation de l'immeuble	3'980					3'980
Réserve de fluctuations des placements	1'423					1'423
Fonds libres						
Fonds prévoyance vieillesse	88					88
Fonds Huldrych Zwingli	742		50		-100	692
Fonds manifestations internationales	130		30			160
Fonds John Jeffries	1'270				-30	1'240
Fonds publications / documentations	5				-5	0
Fonds de solidarité	21					21
Capital libre généré						
Capital généré	933			-59		874
Résultat annuel	-59	-137		166		-30
Capital de l'organisation	8'533	-137	80	107	-135	8'448

Explications relatives aux variations du capital

Existant initial au 1.1.2015

Les valeurs de l'existant ont été calculées sur la base du bilan du 31.12.2013 et du budget 2014.

Produits internes

Le capital généré durant la période (= résultat intermédiaire 2 dans le compte d'exploitation), c.-à-d. avant le résultat des fonds.

Dotation externe

Attributions au capital durant la période.

Transferts de fonds internes

Transfert du résultat des fonds dans le résultat annuel (107 KCHF) et du résultat de l'exercice précédent dans le capital généré (59 KCHF).

Utilisation externe

Prélèvements de fonds

Existant final au 31.12.2015

Valeurs prévues au bilan en raison des modifications projetées du capital.

Fonds Huldrych Zwingli

C'est seulement dans les années 2017 et 2018 que les contributions extraordinaires des Eglises membres pour le jubilé de la Réforme seront entièrement utilisées. C'est pourquoi le montant de 50 KCHF est attribué au Fonds Zwingli et en sera prélevé en 2017.

Un prélèvement de 100 KCHF est prévu pour le projet 1 dans le cadre du jubilé « 500 ans de la Réforme », projet adopté par l'AD.

Fonds John Jeffries

Prélèvement pour le remplacement des fenêtres de l'immeuble du Sulgenauweg.

Fonds Publications / Documentations

Le fonds est dissous en faveur du résultat annuel.

Capital généré

Le capital libre de la FEPS généré au fil des années précédentes (excédents de recettes-excédents de charges).

Résultat annuel

Le résultat déterminé dans le compte d'exploitation.

6. Budget selon nature comptable

	Budget 2015		Budget 2014		Comptes 2013	
	Charges KCHF	Produits KCHF	Charges KCHF	Produits KCHF	Charges KCHF	Produits KCHF
Charges						
Charges du personnel	4'096	0	4'222	0	4'141	0
Commissions / groupes de travail	54		55		49	
Conférences	0		0		0	
Traitements	3'264		3'362		3'286	
Charges sociales	778		805		806	
Prélèvement de la réserve						
Biens, services, marchandises	2'117	0	1'689	0	2'135	0
Informatique	75		80		79	
Imputations internes	65		67		179	
Frais généraux	1'977		1'542		1'877	
Charges financières	25	0	20	0	24	0
Charges financières	25		20		24	
Pertes sur cours, non réalisées	0		0			
Intérêts passifs imputés	0		0		0	
Amortissements	3	0	135	0	159	0
Amortissements	3		135		135	
Défaillance débiteur					24	
Propres contributions	1'206	0	1'094	0	844	0
Contributions	401		441		502	
Attributions à provisions/Fonds (charges CA)	785		633		339	
Crédit à disposition du Conseil	20		20		3	
Contributions de passage	1'668	0	1'546	0	1'685	0
Contributions de passage (selon clé de répartition)	350		220		220	
Contributions de passage (collectes)	1'318		1'326		1'334	
Contributions de passage (dons)	0		0		131	
Attributions à réserves/comptes hors exploitation	0	0	0	0	24	0
Attributions à RS/Comptes hors exploitation	0		0		0	
Attribution à la fortune	0		0		24	
Produits						
Contributions des Églises membres	0	6'063	0	6'063	0	6'063
Contributions		6'063		6'063		6'063
Attribution de provisions pour débiteurs douteux		0		0		0
Produits financiers	0	50	0	50	0	286
Produits financiers		50		50		286
Gains sur cours		0		0		0
Intérêts imputés		0		0		0
Revenus de prestations	0	394	0	210	0	751
Recettes		389		205		748
Revenus des publications		5		5		3
Revenus de l'immeuble		0		0		0
Propres contributions	0	892	0	735	0	153
Prélèvement sur provisions / fonds		892		735		105
Prélèvement du capital John Jeffries		0		0		0
Prélèvement sur réserve et c. de régular. passif						48
Contributions de passage	0	1'686	0	1'589	0	1'759
Contributions de passage (selon clé de répartition)		350		220		220
Contributions de passage (collectes)		1'336		1'369		1'408
Contributions de passage (dons)		0		0		131
Prélèvement sur réserves/comptes hors exploitation	0	30	0	59	0	0
Prélèvement sur provisions/Comptes hors exploitation		0		0		0
Attribution au fonds (augmentation)		0		0		0
Prélèvement sur la fortune (couverture du déficit)		30		59		0
	9'115	9'115	8'706	8'706	9'012	9'012

7. Contributions des membres

En CHF

Église membre	Nombre de membres	Indice des ressources	Facteur de l'Église	Contribution (Art. 8)	Correctif (Art. 9)	Compens. Manuelle (Art. 9)	Contribution 2015	Clé de répartition 2015	Église membre
AG	180'349	0.9173	1.00	456'394	10'456	0	466'850	7.700%	AG
AI/AR	24'970	0.8661	1.00	59'662	0	0	59'662	0.984%	AI/AR
BE-JU-SO	642'456	0.7448	1.15	1'518'083	0	0	1'518'083	25.038%	BE-JU-SO
BL	93'232	1.0161	1.10	287'481	0	0	287'481	4.741%	BL
BS	30'081	1.2139	1.00	100'737	7'693	0	108'430	1.788%	BS
FR	41'577	0.7549	1.10	95'247	0	-10'000	85'247	1.406%	FR
GE	52'035	1.4344	0.55	113'252	0	-19'000	94'252	1.555%	GE
GL	14'913	0.6841	1.10	30'959	8'377	0	39'336	0.649%	GL
GR	71'770	0.8438	1.10	183'776	0	0	183'776	3.031%	GR
LU	42'843	0.7889	1.10	102'567	0	-2'000	100'567	1.659%	LU
NE	43'302	0.7860	0.55	51'643	18'653	-10'000	60'296	0.994%	NE
NW	4'486	1.2727	1.10	16'220	0	-4'300	11'920	0.197%	NW
OW	2'878	0.8497	1.15	7'758	0	-2'200	5'558	0.092%	OW
SG	111'550	0.7948	1.15	281'281	27'295	0	308'576	5.089%	SG
SH	31'338	0.8454	1.00	73'088	8'405	0	81'493	1.344%	SH
SO	28'707	0.7944	1.15	72'350	0	0	72'350	1.193%	SO
SZ	18'683	1.5886	1.10	67'552	0	-15'000	52'552	0.867%	SZ
TG	97'446	0.8194	1.00	220'280	9'751	0	230'031	3.794%	TG
TI	15'685	0.9738	0.35	14'748	1'247	-2'300	13'695	0.226%	TI
UR	1'836	0.6121	1.15	3'565	127	0	3'692	0.061%	UR
VD	236'906	1.0477	0.80	547'794	0	0	547'794	9.035%	VD
VS	19'809	0.7674	0.55	23'065	0	-5'500	17'565	0.290%	VS
ZG	17'869	2.4375	1.10	64'608	3'926	0	68'534	1.130%	ZG
ZH	455'752	1.1765	1.15	1'647'851	0	-33'647	1'614'204	26.623%	ZH
EMK	5'780	1.0000	2.00	20'899	6'369	0	27'268	0.450%	EMK
EELG	620	1.4344	2.00	2'242	1'648	0	3'890	0.064%	EELG
Total	2'286'874			6'063'102	103'947	-103'947	6'063'102	100%	Total

8. Sommes cibles et autres contributions

En CHF

	Clé de répartition	Centres d'enregistrement	Contributions extraordinaires	Sommes cibles CESE	Sommes cibles Institut Bossey	Sommes cibles EPER	Sommes cibles EPER	
	2015		Jub. de la Réforme				Aide aux réfugiés	
Eglises FEPS	%	CHF		CHF	CHF	CHF	CHF	
AG	7.700%	26'950	7'700	16'940	4'620	188'570	79'692	AG
AI/AR	0.984%	3'444	984	2'165	590	24'098	10'184	AI/AR
BE-JU-SO	25.038%	87'633	25'038	55'084	15'023	613'171	259'135	BE-JU-SO
BL	4.741%	16'594	4'741	10'430	2'845	116'105	49'068	BL
BS	1.788%	6'258	1'788	3'934	1'073	43'787	18'505	BS
FR	1.406%	4'921	1'406	3'093	844	34'432	14'552	FR
GE	1.555%	5'443	1'555	3'421	933	38'081	16'094	GE
GL	0.649%	2'272	649	1'428	389	15'894	6'717	GL
GR	3.031%	10'609	3'031	6'668	1'819	74'228	31'370	GR
LU	1.659%	5'807	1'659	3'650	995	40'628	17'170	LU
NE	0.994%	3'479	994	2'187	596	24'343	10'288	NE
NW	0.197%	690	197	433	118	4'824	2'039	NW
OW	0.092%	322	92	202	55	2'253	952	OW
SG	5.089%	17'812	5'089	11'196	3'053	124'628	52'669	SG
SH	1.344%	4'704	1'344	2'957	806	32'914	13'910	SH
SO	1.193%	4'176	1'193	2'625	716	29'216	12'347	SO
SZ	0.867%	3'035	867	1'907	520	21'233	8'973	SZ
TG	3.794%	13'279	3'794	8'347	2'276	92'914	39'267	TG
TI	0.226%	791	226	497	136	5'535	2'339	TI
UR	0.061%	214	61	134	37	1'494	631	UR
VD	9.035%	31'623	9'035	19'877	5'421	221'264	93'509	VD
VS	0.290%	1'015	290	638	174	7'102	3'001	VS
ZG	1.130%	3'955	1'130	2'486	678	27'673	11'695	ZG
ZH	26.623%	93'175	26'623	58'570	15'975	651'988	275'539	ZH
EMK	0.450%	1'575	450	990	270	11'020	4'657	EMK
EELG	0.064%	224	64	141	38	1'567	662	EELG
TOTAL	100%	350'000	100'000	220'000	60'000	2'448'962	1'034'965	TOTAL